

SERVICE / DIVISION	Direction générale / Administration	No SD SD-2024-6104						
OBJET	Recommander au conseil de renouveler le mandat de 2 administrateurs au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Laval							
No dossier(s) interne(s) : No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : Date CE souhaitée : 2024-11-27 Date CM souhaitée : 2024-12-03								
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S) <table border="0"> <thead> <tr> <th><u>Date</u></th> <th><u>No résolution</u></th> <th><u>Objet</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2021-12-07</td> <td>CM-20211207-1117</td> <td>NOMINATIONS - OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LAVAL</td> </tr> </tbody> </table> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier APPUYÉ PAR : Christine Poirier</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>de désigner Mme Flavia Alexandra Novac, conseillère municipale, ainsi que M. Nicholas Borne, conseiller municipal et membre du comité exécutif, pour un mandat à titre d'administrateurs au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Laval, et ce, pour une période de 3 ans, renouvelable.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2021-5221)</p>			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2021-12-07	CM-20211207-1117	NOMINATIONS - OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LAVAL
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>						
2021-12-07	CM-20211207-1117	NOMINATIONS - OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LAVAL						
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS <p>L'Office municipal d'habitation de Laval (OMHL) est administré par un conseil d'administration composé de 8 membres répartis comme suit:</p> <p>6 administrateurs sont nommés par le conseil municipal de Laval; 2 administrateurs sont élus parmi l'ensemble des locataires de l'Office.</p> <p>Les administrateurs élisent parmi eux un président, un vice-président et tout autre officier qu'ils jugent opportun de nommer.</p> <p>Considérant que les mandats viennent à échéance le 7 décembre 2024, il y aurait donc lieu de les renouveler.</p> <p>Considérant l'élection municipale prévue en novembre 2025 le mandat prendra fin à cette date.</p>								
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS								
ASPECTS FINANCIERS NE S'APPLIQUE PAS								
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS								
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES NE S'APPLIQUE PAS								
CADRE NORMATIF NE S'APPLIQUE PAS								
REMARQUE(S) <p>Le mandat est habituellement renouvelé aux 3 ans mais considérant les élections municipales prévues en novembre 2025, le mandat est renouveler jusqu'en novembre 2025.</p>								

SERVICE / DIVISION	Direction générale / Administration	No SD SD-2024-6104
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU de renouveler les mandats de Mme Flavia-Alexandra Novac, conseillère municipale, à titre de présidente et de M. Nicholas Borne, conseiller municipal et membre du comité exécutif, à titre d'administrateur au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Laval, jusqu'aux élections municipales en novembre 2025.		